



A propos du «nouveau vaccin» contre le VIH. Divagations éthiques

Comme c'est souvent le cas, les médias ont fait la une avec la nouvelle du nouveau promoteur vaccin contre le VIH dont une percée spectaculaire aurait été accomplie ces derniers temps.¹

Etonnamment, aucune considération vaguement éthique n'a accompagné les articles de la grande presse; en parcourant le site internet consacré à cette recherche on est également étonné de n'y voir figurer aucune considération allant au-delà de la simple description des faits diluée dans un enthousiasme généralisé.

En attendant le congrès mondial de Paris sur le VIH qui se tient du 19 au 22 octobre, on peut faire quelques

hypothèses – spéculatives et gratuites évidemment – sur les conditions dans lesquelles l'étude a été menée.

Tout d'abord, le principal promoteur n'est rien de moins que l'armée américaine (*The official sponsor of this trial was the US Army Surgeon General via the US Army Medical Materiel Development Activity*, FAQ du site susmentionné, point 7)... et l'étude n'a pas été menée à Tuskegee cette fois-ci mais en Thaïlande, notamment dans une région déjà célèbre au monde pour d'autres raisons (mais non sans lien avec le sujet de l'étude): Rayong, où on apprend de temps en temps l'arrestation de quelques vieillards occidentaux en manque d'exotisme (avec x et pas avec r, svp)... et ayant un penchant pour la jeunesse locale. Mais le gouvernement thaïlandais aurait été un des premiers pays à se doter d'un plan national VIH (cf. sur le même site les FAQ, en particulier point 13).

Lors de l'examen d'un protocole par une commission d'éthique, on est toujours attentif aux objectifs de l'étude et, dans ce cas, les promoteurs ont été suffisamment clairs: *The US military HIV research program (...) is at the forefront of the battle against HIV/AIDS to protect US troops from infection and reduce the global impact of the disease.*²

La visée humanitaire est donc là, bien explicite: les sauveurs de l'humanité interviennent toujours au bon moment... et au bon endroit par ailleurs. Mais peut-être

que la protection des troupes américaines faisait partie de ce qu'on appelle les objectifs secondaires de l'étude.

On peut se poser quelques questions sur le mode d'enrôlement des sujets qui auront certainement signé une feuille de consentement après avoir reçu une information détaillée et exhaustive. C'est d'ailleurs ce qui est écrit dans le même document officiel: *Before agreeing to participate, all volunteers were informed of the potential risks associated with receiving the experimental vaccine regimen used in this study and consented to participate in the study.*

Ainsi donc les volontaires sain(s) ont été informés sur les risques associés au

vaccin: l'ont-il été également des risques associés au placebo? On n'en sait rien, mais ce qui est encore plus curieux c'est que le promoteur, dans sa grande magnanimité, a offert un suivi pendant lequel on expliquait aux volontaires comment prévenir l'infection par le VIH: *Volunteers continued to receive an HIV test every six-months for three-years following vaccination, in addition to counseling on how to prevent becoming infected with HIV.*

Etrange logique à la base de l'étude: on veut tester un vaccin et on explique aux volontaires comment éviter de s'infecter. A se demander quelle était la réelle visée de l'investigateur: prévenir la propagation du VIH ou mener à bien leur recherche?

Les volontaires infectés pouvaient par la suite bénéficier d'un traitement standard (HAART) ou être enrôlés dans une autre étude de suivi (RV152) (également dans les FAQ, point 11).

Au sein des commissions d'éthique, on demande souvent aux investigateurs de quelle manière ils comptent procéder pour trouver des volontaires – le souci étant de minimiser les pressions subies, la plupart du temps, par les étudiants de médecine. Pour en enrôler 16402, entre 18 et 30 ans, il faut disposer d'une stratégie payante, c'est le moins que l'on puisse penser.

Le protocole de l'étude a certainement été examiné par une commission d'éthique en bonne et due forme: s'agissait-il d'une commission également de l'armée américaine? Ou du gouvernement thaïlandais? Le site de l'armée américaine consulté ne parle pas de commission d'éthique. Un peu embêtant ensuite pour publier les résultats de l'étude!

Dans la désormais tristement célèbre affaire de Tuskegee, on a tous appris presque par cœur l'adage selon lequel à la fin de l'étude qui avait duré 40 ans, on avait découvert que la plupart des participants étaient des noirs peu scolarisés... Question de nuances... Etrange parallélisme également avec une pathologie souvent associée à la sexualité.

On peut du moins espérer que cette affaire aussi aboutisse à la nomination d'une commission qui éclairera nos lanternes en nous répétant jusqu'à la nausée l'adage du principisme: autonomie, bienfaisance, justice...

Carlo Foppa

Ethicien

Communauté d'intérêts de la Côte

Chemin du Crêt 2

1110 Morges

Carlo.foppa@ehc.vd.ch

1 Selon le communiqué de presse de www.hivresearch.org du 24 septembre 2009.

2 www.hivresearch.org/phase3/MHRP-Phase-III-Fact-Sheet.pdf